

Mugabe retirera-t-il l'Afrique de la CPI?

Union africaine C'est l'intention du président tournant de l'organisation pour ce sommet de Johannesburg.

Il l'avait annoncé lors de son arrivée à la présidence tournante de l'Union africaine, fin janvier, et répété le 26 mai à Pretoria: le chef de l'Etat zimbabwéen Robert Mugabe – très populaire en Afrique – veut, lors du XXV^e sommet de l'Union africaine (UA) ces dimanche et lundi à Johannesburg, retirer les pays africains de la Cour pénale internationale (CPI), créée en 2002. Celle-ci a été taxée plusieurs fois de "racisme" dans l'enceinte de l'UA, parce qu'elle ne juge que des Africains.

Les "examens préliminaires" concernant d'autres pays n'ont en effet jamais abouti jusqu'ici, ni en Afghanistan (examen ouvert en 2006), ni en Colombie, ni en Géorgie (depuis 2008), ni au Honduras, ni en Ukraine. La procureure de la CPI n'a pas encore décidé si elle ouvrira un examen préliminaire en Palestine et ne le fera pas pour les crimes de Daech en Syrie et en Irak parce que "le fondement juridique" pour le faire est "trop étri-qué".

Seuls des Africains sont poursuivis

M. Mugabe semble jouer sur du velours: les poursuites exclusivement africaines d'une cour qui devait promouvoir la justice universelle s'expliquent en effet par le fait que 34 pays africains ont reconnu la CPI – alors que de nombreux pays (dont les Etats-Unis, la

Chine et l'URSS) refusent de céder cette souveraineté. Il semble donc logique de ne plus la reconnaître. Mais si un pays ne reconnaît pas la CPI, celle-ci peut quand même le poursuivre, sur demande du Conseil de sécurité de l'Onu – qui l'a fait deux fois, mais encore pour des cas africains.

Le mécontentement contre la CPI est donc bien présent dans l'enceinte de l'UA – où nombre de potentats craignent d'être, eux aussi, poursuivis par la Cour un jour. Mais cette rancoeur se traduira-t-elle par un retrait?

M. Mugabe semble jouer sur du velours: la Cour pénale internationale a été taxée plusieurs fois de "racisme" dans l'enceinte de l'Union africaine, parce qu'elle ne juge que des Africains.

Mugabe et Zuma fâchés

Les pressions des organisations des droits de l'homme pour que les pays africains restent à la CPI compteront pour rien dans la décision des chefs d'Etat. Il n'en va pas de même de leurs dissensions et intérêts.

Jusqu'ici, seul le démocrate Botswana appuyait les poursuites de la CPI contre des chefs d'Etat africains (que la Cour a dû toutes abandonner). Le voici rejoint dans son appui à la CPI par le Malawi. L'influente Afrique du Sud, hôte du sommet, les rejoindra-t-elle?

Le 29 avril, lors du sommet de la SADC (communauté économique d'Afrique australe) à Harare, M. Mugabe avait reproché à son homologue sud-afri-

cain les attaques xénophobes récurrentes dans son pays, dont sont victimes les immigrants africains. Jacob Zuma avait vertement répliqué qu'il y aurait moins de violences xénophobes en Afrique du Sud si les Zimbabwéens n'étaient pas si nombreux à fuir le régime Mugabe. Les deux chefs d'Etat se réconcilieront-ils sur le dos de la CPI?

Marie-France Cros